



Le pouvoir de l'humanité

XXXIV^e Conférence internationale
de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

28-31 octobre 2024, Genève

LIGNES DIRECTRICES RELATIVES AUX ENGAGEMENTS À L'ATTENTION DES MEMBRES ET DES OBSERVATEURS DE LA CONFÉRENCE

Approuvées par la Commission permanente de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge à sa 17^e session, 6 mai 2019, et adoptées telles que modifiées à la 13^e réunion de sa 18^e session, 19-20 novembre 2023

Les engagements humanitaires sont pris à titre volontaire (ne sont pas juridiquement contraignants) et manifestent la volonté et le désir d'agir.

Les engagements comptent parmi les résultats de la Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge qui offrent le plus de créativité et de souplesse. Ce sont des outils qui laissent aux membres et aux observateurs de la Conférence internationale la liberté et la faculté de formuler des engagement concrets, mesurables et **pragmatiques concernant des questions prioritaires dans leur contexte local, national ou régional, voire à l'échelon mondial.**

Les engagements sont aussi de puissants outils de mobilisation et de diplomatie humanitaires permettant d'engager ou de renforcer le dialogue et la coopération entre les membres et les observateurs de la Conférence internationale.

Le présent guide contient des informations sur ce qu'implique prendre un engagement à la XXXIV^e Conférence internationale.

Types d'engagements

Il y a deux types d'engagements : les engagements spécifiques et les engagements ouverts.

Engagements spécifiques

Élaborés par un membre ou un groupe fermé de membres (parties qui s'engagent), les engagements spécifiques portent sur des questions intéressant ce membre ou ce groupe spécifique. À ce titre, ils suivent une approche ciblée de promesses et de plans d'action individuels/nationaux/régionaux. Une fois qu'ils ont été soumis, ils ne sont pas ouverts à la signature d'autres parties.

Engagements ouverts

Les engagements ouverts sont caractérisés par le fait qu'ils restent ouverts à la signature de tout membre ou observateur de la Conférence internationale une fois qu'ils ont été soumis par un membre ou un groupe de membres. C'est pourquoi on parle aussi d'engagements « de type pétition », ceux-ci étant utilisés principalement pour lancer ou promouvoir une initiative ou un projet en recueillant davantage de signatures. Les signatures ainsi collectées peuvent constituer un puissant outil de mobilisation et de diplomatie pour renforcer le dialogue et la coopération. Il convient de noter qu'il appartient à l'auteur ou aux auteurs d'un engagement ouvert d'en élaborer et d'en promouvoir le contenu et d'inviter les membres et les observateurs de la Conférence internationale à le signer et à défendre la cause.

Les organisateurs de la Conférence internationale ne sont pas responsables de la promotion des engagements ouverts.

Soumission des engagements

Les engagements spécifiques et les engagements ouverts sont élaborés et soumis individuellement ou collectivement par un groupe de membres et/ou d'observateurs (p. ex., une Société nationale et les pouvoirs publics de son pays, un groupe de Sociétés nationales ou un groupe de Sociétés nationales, d'États et d'observateurs/partenaires humanitaires).

La soumission conjointe d'un engagement est l'expression d'une volonté de travailler ensemble sur un sujet précis et le signe d'un attachement collectif à un plan d'action commun, souvent (mais pas uniquement) dans un contexte national ou régional.

Les États et les Sociétés nationales sont vivement encouragés à prendre des engagements conjoints de sorte à favoriser le dialogue et la coopération sur des questions d'intérêt commun, lesquels peuvent ensuite donner lieu à une action humanitaire mesurable. Ce dialogue et cette coopération peuvent débuter avant la Conférence et se poursuivre longtemps après. Les États et les Sociétés nationales peuvent œuvrer ensemble à la mise en œuvre d'un engagement dans leur pays et examiner ensemble les progrès réalisés.

Préparation des engagements

Les engagements peuvent être élaborés et soumis avant l'ouverture de la XXXIV^e Conférence internationale. Il faut, dès que possible :

- identifier et énoncer clairement la ou les questions précises dont vous souhaitez faire l'objet d'un engagement et déterminer si un engagement spécifique ou un engagement ouvert sera plus adapté ;
- engager le dialogue avec les parties prenantes concernées en vue de l'élaboration des engagements conjoints.

Il est vivement recommandé de prendre des engagements directement liés aux thèmes et aux sujets de la Conférence internationale ou à l'appui des résolutions de la Conférence internationale proposées.

Critères et contenu des engagements

Étant donné le caractère volontaire des engagements, les membres et/ou observateurs de la Conférence internationale sont libres de formuler un engagement en fonction de leurs propres priorités. Il convient néanmoins de prendre en considération les critères suivants :

- Le contenu de l'engagement doit être conforme aux [Principes fondamentaux du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge](#).
- L'engagement doit énoncer des objectifs précis, exposer des mesures/actions concrètes et définir des indicateurs pour mesurer les progrès réalisés dans sa mise en œuvre durant la période 2024–2028.
- Les parties qui s'engagent doivent avoir conscience des incidences budgétaires de l'engagement. Elles peuvent indiquer la manière dont elles entendent mobiliser les ressources nécessaires aux fins de la mise en œuvre de l'engagement.
- L'engagement doit être clair, concis et, dans l'idéal, tenir sur une page.

Modèles d'engagements

Pour faciliter le processus d'élaboration des engagements, des textes types (exemples de contenus) sur des sujets divers seront mis au point et proposés sur la [page web](#) ainsi que dans le formulaire de soumission en ligne des engagements à l'usage des membres et des observateurs de la Conférence internationale.

Les textes types proposent un ensemble d'éléments que les membres et les observateurs de la Conférence internationale peuvent utiliser pour rédiger le contenu de leurs engagements. Les membres et les observateurs de la Conférence sont invités à choisir les éléments qui

correspondent le mieux à leur situation et à adapter les textes types à leurs propres priorités et contextes.

Le système d'engagement en ligne – soumettre un engagement et signer un engagement ouvert

Les engagements sont soumis et signés en ligne au moyen d'un [formulaire en ligne](#).

Tous les membres et les observateurs de la Conférence internationale peuvent soumettre des engagements spécifiques et des engagements ouverts, et signer des engagements ouverts qui ont déjà été soumis.

Un compte d'utilisateur est nécessaire pour soumettre un engagement ou signer un engagement ouvert. Il n'y a qu'un compte d'utilisateur par organisation. Si vous ne disposez pas des identifiants de connexion de votre organisation, veuillez prendre contact avec conferences@rcrcconference.org pour obtenir les informations nécessaires sur le compte d'utilisateur de votre organisation.

Calendrier

Le système d'engagement en ligne sera ouvert à la soumission et à la signature d'engagements en janvier 2024.

La date limite de soumission des engagements est le **30 juin 2025**.

Les engagements ouverts pourront être signés jusqu'au **31 décembre 2025**.

Effectuer un rapport sur les engagements soumis et signés

Il est attendu des signataires qu'ils assurent le suivi et rendent compte de la mise en œuvre de leurs engagements.

Bien que la soumission de rapports soit facultative, les parties qui s'engagent et les signataires sont encouragés à tirer pleinement parti de la possibilité qui leur est donnée de présenter le travail accompli et les progrès réalisés en mettant en œuvre les engagements qu'ils ont pris.

La responsabilité en matière d'établissement d'un rapport dépend du type d'engagement :

- Pour les engagements spécifiques individuels, le rapport est établi par l'unique partie signataire.

- Pour les engagements spécifiques conjoints, toutes les parties signataires doivent établir un rapport conjoint sur les efforts entrepris en commun, dans la mesure où elles rendent compte de leur collaboration dans un domaine précis.
- Pour les engagements ouverts soumis individuellement ou collectivement, chaque partie signataire peut rendre compte de ses propres progrès dans un rapport individuel ou dans un rapport conjoint avec d'autres parties signataires.

Pour faire rapport sur un engagement, les membres et les observateurs de la Conférence internationale sont invités à accéder à la [base de données des engagements et des rapports](#), à rechercher l'engagement sur lequel ils souhaitent effectuer un rapport et à cliquer sur le bouton *Faire rapport sur cet engagement*. Une page de soumission de rapport apparaît.

Les rapports sur les engagements soumis et signés à la XXXIV^e devront être présentés au plus tard à la mi-2028.

Les avantages des engagements pour les participants à la Conférence internationale

Pour les composantes du Mouvement

Les membres du Mouvement sont encouragés à soumettre des engagements et à procéder à leur suivi afin de promouvoir et de mettre en œuvre des activités spécifiques et de créer des occasions utiles de dialogue avec les gouvernements et d'autres acteurs humanitaires.

Pour les États

Les États peuvent prendre des engagements pour planifier les activités spécifiques qu'ils entreprendront à l'appui des thèmes et résolutions de la Conférence internationale. Les engagements constituent, pour les États, un moyen de faire connaître leurs priorités et leur attachement à des domaines particuliers.

Pour les composantes du Mouvement et les États collectivement (engagements conjoints)

Les engagements conjoints pris par une Société nationale et un État servent de base à des plans et des objectifs communs. Ils sont vivement recommandés, car ils peuvent renforcer le rôle d'auxiliaire des Sociétés nationales ainsi que la relation unique qui lie ces dernières aux pouvoirs publics de leur pays.

Pour les observateurs / autres partenaires

Les membres sont aussi encouragés à prendre des engagements conjoints avec des observateurs/autres partenaires pour renforcer les partenariats avec d'autres acteurs humanitaires et créer des occasions concrètes de collaboration.

Informations complémentaires et/ou assistance

Si vous avez besoin d'informations complémentaires et/ou d'une assistance, veuillez envoyer un message à conferences@rcrcconference.org. Nous serons heureux de vous aider.

En outre, un stand d'information sera mis en place sur le lieu de la XXXIV^e Conférence internationale pour donner des orientations à celles et ceux qui souhaitent prendre un engagement durant la Conférence.